

Questions orales

M. Broadbent: Madame le Président, le premier ministre devrait être mieux documenté.

Des voix: Oh, oh!

M. Broadbent: J'ai sous la main un communiqué publié par les trois ministres en question, qui ont souligné le fait que le gouvernement fédéral allait entreprendre unilatéralement ces initiatives, sans la participation du gouvernement du Québec. Ainsi donc, il ne peut pas tenir ce dernier responsable de l'inertie dans ce domaine.

ON DEMANDE AU GOUVERNEMENT DE PRENDRE DES MESURES
POUR CRÉER DES EMPLOIS

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Je voudrais poser une question supplémentaire au premier ministre. Je répète que ce sont des Canadiens qui en patissent. Le député de Gaspé, qui représente la région, a dit que «les ministres font la sourde oreille» quand il soulève cette question au caucus: devant cette souffrance des Canadiens et puisque le gouvernement s'est engagé à dépenser de l'argent dans la région, pourquoi ne fait-il pas quelque chose pour donner des emplois à ceux qui en ont besoin?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, sauf tout le respect que je lui dois, le député n'a pas saisi ma première réponse. C'est vrai que nous voulons dépenser l'argent nous-mêmes. Il serait cependant préférable que nous le dépensions de concert avec la province de Québec, comme nous l'avons fait dans d'autres provinces, où chaque gouvernement dépense l'argent dans les secteurs qui relèvent de lui, mais seulement après un travail de planification conjointe. Cela n'a pas pu se faire dans cette région. Nous irons donc de l'avant sans planification conjointe.

Quant au reste de la question du député, j'ai en effet reconnu qu'il y avait eu certains retards, mais j'ai aussi déclaré que nous ouvrirons le bureau de Rimouski d'ici quelques jours.

LA DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR DES PROJETS DE CRÉATION
D'EMPLOIS

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Madame le Président, je poserai ma question soit au premier ministre, soit au ministre chargé du Développement, soit au ministre chargé des Finances, qui s'occupe du favoritisme au Québec. N'importe qui peut me répondre, mais je préférerais que ce soit le premier ministre.

D'après l'un des membres du caucus libéral le budget d'environ 10 millions de dollars qui a été approuvé pour stimuler l'industrie touristique et qui pourrait dès maintenant créer bien des emplois, ne sera pas dépensé avant le printemps prochain. Le premier ministre peut-il confirmer que la date d'entrée en vigueur de ces projets n'a absolument rien à voir avec les besoins des gens et de l'économie de la région, mais qu'elle est reliée uniquement à la date des prochaines élections fédérales?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, la différence entre notre parti et le Nouveau parti démocratique, c'est que...

M. Andre: Elle est difficile à voir.

M. Trudeau:... lorsque nous affectons des fonds, nous percevons des impôts pour obtenir l'argent nécessaire et ensuite nous le dépensons. Une fois que nous avons annoncé nos programmes, le Nouveau parti démocratique dit toujours qu'il aurait fait la même chose, sauf qu'il l'aurait fait plus tôt et qu'il aurait dépensé plus d'argent. C'est la seule différence.

* * *

● (1430)

LA CONSTITUTION

L'ADOPTION PAR LE SÉNAT DE L'ACCORD SUR LES DROITS DES AUTOCHTONES

M. Keith Penner (Cochrane-Supérieur): Madame le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Les Indiens, les Inuit et les Métis attendent patiemment l'adoption définitive de l'accord constitutionnel, premier amendement à notre nouvelle constitution. L'adoption en a été retardée au Sénat et le problème à l'autre endroit a été aggravé du fait d'une remarque intempestive du coprésident du comité des affaires aborigènes du Sénat, ce qui a incité l'Assemblée des premières nations à refuser de se présenter devant le comité. Le premier ministre dirait-il à la Chambre si le leader du gouvernement au Sénat lui a fait savoir pendant combien de temps encore l'autre endroit se propose d'étudier cette question avec réflexion et modération?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): En ce qui a trait au rapport, madame le Président, on m'a dit qu'il sera déposé demain ou après-demain. Ça ne devrait donc pas tarder.

Le comité a fait du très bon travail. D'accord, un sénateur a tenu des propos répréhensibles que des ministres de ce côté-ci ont jugés inacceptables, mais c'est là une question que le chef de l'opposition devra régler dans son caucus. Comme le député le sait, le sénateur n'appartient pas à notre groupe.

* * *

L'EMPLOI

LA RECOMMANDATION DU CONSEIL ÉCONOMIQUE D'ACCORDER UN CRÉDIT D'IMPÔT

L'hon. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Madame le Président, je voudrais adresser au ministre des Finances une question portant sur le rapport du Conseil économique du Canada. Le Conseil répète sa recommandation de crédit d'impôt à l'emploi que le ministre, pour une raison quelconque, continue de refuser. Le Conseil explique en ces termes la recommandation qu'il réitère: